



Le TriviCourtois

n°14

Le journal municipal de la commune de Saint-Trivier-de-Courtes - Février 2019



Le mot du Maire

À l'heure où j'écris, il est encore temps de vous présenter mes meilleurs vœux pour l'année 2019, des vœux de bonne santé, de bonne réussite dans vos projets et le vœu de vous voir

tous prendre plaisir à participer, selon vos goûts et vos envies, à la vie de notre commune. Nous habitons dans une commune où la vie associative est très active et très attractive et je vous invite très amicalement à profiter sans retenue et pour le plaisir, des activités diverses qu'elles vous proposent. Dans le précédent numéro du Trivicourtois, j'ai cru bon de faire publier une page spéciale récapitulant les activités commerciales proposées sur la commune. Pour moi, entendre dans la rue qu'il n'y aurait rien à Saint-Trivier, est un constat plutôt négatif ! Dans ce numéro, j'ai demandé aux membres du comité de rédaction de proposer une page récapitulant, selon leurs connaissances, toutes les activités proposées par les associations Trivicourtoises et intercommunales de notre bassin de vie local. Des activités diverses qui viennent renforcer l'attractivité de notre village pour nous les habitants, mais, aussi pour augmenter sa fréquentation et ce, au profit de notre commerce et de nos services de proximité ; contribuer ainsi à la défense de notre centre bourg et de notre qualification plus moderne de « pôle local équipé ». En cette période

d'assemblées générales de nos associations, je peux témoigner que notre monde associatif, est en très bonne santé, que les bénévoles qui œuvrent dans chacune d'entre elles sont exceptionnels de courage, de disponibilité, de ténacité, d'innovation, d'enthousiasme mais aussi empreints du sens de l'intérêt général; en témoigne, leur participation active à l'animation du marché en tenant la buvette hebdomadaire du dimanche matin, à tour de rôle (une raison de plus bien sûr, pour fréquenter sans retenue le marché) et partager un moment de convivialité associative. Des bénévoles bien en place, qu'il faut rejoindre à tout prix pour plein de raisons : pour mieux exister, pour apporter sa personnalité, partager ses expériences, en résumé, pour s'enrichir chacune et chacun de nos différences et confirmer que le mieux vivre ensemble que nous souhaitons est une réalité, mais que l'on peut faire mieux. Continuons et profitons toujours plus de nos richesses communes en ce début d'année nouvelle.

Bonne année 2019 !

Michel BRUNET

Le mot des élus

La page 2018 est définitivement tournée et laisse derrière elle de nombreux souvenirs et comme toujours, des bons et des moins bons. La municipalité entame cette nouvelle année avec optimisme, courage et détermination, en maintenant le dialogue avec tous les administrés, les commerçants, les artisans, les associations... en défendant l'intérêt général, afin de préserver notre cadre de vie pour que Saint-Trivier reste une commune agréable où il fait bon vivre. Notre engagement vous le savez, est de parfaire encore notre qualité de vie. Nous restons attentifs à vos observations, attachés à une concertation constructive. Notre vœu c'est de relever avec vous des défis, braver des obstacles et aller de l'avant afin de construire ensemble un avenir serein.



L'avancée des travaux



Construction de logements

Le bailleur social Ain Habitat construit au Champ de La Jeanne / Fayolet, 7 logements, T3 et T4. Ils seront disponibles à la location pour le deuxième semestre 2019.

Si vous êtes intéressés pour accéder à ces appartements, vous pouvez d'ores et déjà constituer un dossier en appelant Ain Habitat au 04 74 22 22 80.



L'équipement d'accueil

L'équipement d'accueil du club de football, le FC Bresse Nord, est terminé.

Ce bâtiment, entièrement financé par la commune de Saint-Trivier-de-Courtes, va permettre au club de football de recevoir les équipes visiteuses dans de bonnes conditions.

Les anciens vestiaires ont été rénovés : nouvelles douches, nouveau chauffage, isolation des locaux...

Le montant des travaux, entièrement financés par la commune, s'élève à 383 331 € TTC.

Cinq subventions ont été obtenues :

- ▶ 43 800 € du Conseil Général,
- ▶ 10 000 € de la Fédération Française de Football,
- ▶ 10 000 € sur la réserve parlementaire du sénateur Monsieur Mazuir,
- ▶ 30 000 € de la Région
- ▶ 74 250 € de l'État au titre du Fonds de Soutien à l'Investissement (FSI).

Mairie Info

Permis de conduire : les apprentis de plus de 18 ans peuvent désormais bénéficier d'une aide de 500 euros.

Pour redorer le blason de l'apprentissage et inciter les jeunes à s'orienter vers ses filières, le gouvernement accorde aux apprentis de plus de 18 ans une aide d'un montant de 500 € afin de passer plus facilement leur permis de conduire. L'apprenti doit répondre à trois conditions pour en profiter : « être âgé d'au moins de 18 ans, être titulaire d'un contrat d'apprentissage en cours d'exécution et être engagé dans la préparation des épreuves du permis de conduire autorisant la conduite des véhicules de la catégorie B ». Si elle est cumulable avec toutes les autres aides perçues par l'apprenti, y compris les prestations sociales, l'aide est versée une seule fois pour un même apprenti. S'il échoue à son examen, l'apprenti ne pourra pas faire une nouvelle demande. Concrètement, il doit transmettre au centre de formation où il est inscrit, son dossier de demande comprenant la demande d'aide complétée et signée par l'apprenti, plus la copie recto-verso de sa carte nationale d'identité ou de son passeport ou de son titre de séjour en cours de validité, la copie d'un devis ou d'une facture de l'école de conduite, à l'Agence de services et de paiement pour que celle-ci le rembourse du montant de l'aide versée à l'apprenti.

Façade de la salle des fêtes

La façade de la salle des fêtes a été repeinte et la zinguerie changée. Un chantier qui remet en valeur ce bâtiment, qui a un taux d'occupation important tout au long de l'année. En effet, il ne se passe pas une semaine sans qu'une manifestation ne s'y déroule. Le coût des travaux s'élève à 4 770 € pour la peinture et 501 € pour la zinguerie.



L'Agglo, vous informe...

Emplois saisonniers : deuxième session de recrutement

La CA3B (Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse) poursuit sa campagne de recrutement de saisonniers. **De nombreux postes sont à pourvoir** pour faire face au surcroît d'activités à La Plaine Tonique, à la Médiathèque, à l'Accueil de Loisirs Intercommunal de Montrevel-en-Bresse, aux centres techniques et à la piscine Carré d'eau de Bourg-en-Bresse. La communauté d'Agglomération recherche des maîtres-nageurs, des surveillants aquatiques, des agents d'entretien, d'accueil et de caisse, du patrimoine, des animateurs, des agents de collecte des déchets et des agents techniques. La majorité des postes est à pourvoir sur la période estivale 2019, de fin juin à début septembre. Les candidats intéressés sont invités à remplir le dossier de **candidature disponible en ligne sur www.grandbourg.fr**.

Date limite de candidature, le 01/03/2019.

Renseignements au 04 74 24 75 15

Le site de l'Agglomération en ligne à partir de février

La CA3B fait le choix d'un site internet 100 % pratique tourné vers les services aux habitants. Il mettra en valeur tous les services que la collectivité rend au quotidien : déchets, habitat, développement économique, tourisme, transport, etc. Sans oublier des actualités et des vidéos. Des informations à retrouver sur www.grandbourg.fr à partir de février.

L'Espace jeunes de Saint-Trivier-de-Courtes

L'Espace Jeunes de la CA3B est géré par l'intermédiaire d'un marché confié à Léo Lagrange Centre Est et animé par un responsable de la structure, Quentin PAGNON, en CDI à temps plein. C'est un accueil de loisirs sans hébergement qui fonctionne sur des ouvertures les mercredis et samedis pendant les périodes scolaires et du lundi au vendredi lors des périodes de vacances.

LE HUB LÉO...

Avec les Hubs Léo, la Fédération Léo Lagrange réinvente un espace d'animation pour les adolescents de 11 à 15 ans en phase avec les évolutions de la société. La Fédération développe une action éducative innovante s'appuyant sur l'éducation aux médias et aux outils numériques. Ces espaces sont ouverts pendant les vacances scolaires et hors vacances scolaires. Il se donne pour mission l'implication citoyenne des adolescents et l'accroissement de leur autonomie. Ces sites, au nombre de 47, existent dans toute la France. Avec le Hub Léo, la Fédération Léo Lagrange propose :



- ▶ un dispositif d'accompagnement pour le collège,
- ▶ un espace destiné à l'épanouissement des 11-15 ans favorisant la participation de chacun, l'autonomie, la découverte et l'accès aux responsabilités,
- ▶ un réseau connecté sur son territoire qui favorise l'accès à la connaissance et à l'équilibre de tous,
- ▶ un média de proximité mettant à disposition des contenus favorisant la réflexion et l'engagement des citoyens.

UNE DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE...

La Fédération Léo Lagrange s'appuie sur une démarche pédagogique qui intègre fortement le numérique, le multimédia et propose un espace dédié aux activités connectées. Pour permettre aux jeunes de gagner en autonomie et de se responsabiliser, le Hub Léo s'appuie sur 3 axes :

- ▶ le développement de projets [sorties, chantiers internationaux, séjours, rencontres, jumelages, raids sportifs...]
- ▶ l'accès et l'éducation aux médias et aux nouvelles technologies
- ▶ la sensibilisation à la culture et aux pratiques culturelles

La Bibliothèque municipale

La bibliothèque municipale est un service de la mairie offert à tous les habitants de l'ex-canton de Saint-Trivier-de-Courtes. Elle est gérée par six bénévoles qui tiennent une permanence trois fois par semaine, le lundi de 10 h à 12 h, le mercredi de 10 h à 12 h et le vendredi de 16 h à 18 h. L'inscription et le **prêt des documents sont gratuits**. Tout au long de l'année, la bibliothèque reçoit la visite de 8 classes de l'école et de la crèche. Les bénévoles de la bibliothèque alimentent également la résidence « La Grange Pourret » en livres et films sur DVD et participent à diverses animations dont 1,2,3 albums et la matinée jardinage au Pôle Petite Enfance... Riche de 7 042 documents, la bibliothèque permet à chacun de trouver le livre qui l'intéresse. Chaque année, de nouveaux ouvrages sont achetés et ceux qui sont trop anciens ou abîmés sont éliminés et recyclés.

En quelques chiffres la bibliothèque c'est pour 2018 :

- ▶ 155 inscrits,
- ▶ 10 groupes,
- ▶ 134 permanences de 2 ou 3 heures,
- ▶ 1 850 visiteurs accueillis,
- ▶ 5 770 prêts, 190 livres achetés...

Si vous aimez la présence des livres et la lecture pour vous et vos enfants, venez passer un moment dans le beau local de la bibliothèque.



Décorations de fin d'année

Le rond-point de La Grenouille s'est enrichi de nouvelles décorations lumineuses qui mettent en valeur l'entrée de notre village. Les cascades lumineuses et la sphère scintillante au rond-point, ainsi que les rideaux bleus, blancs et rouges sur la façade de la mairie finalisent la décoration de la commune. C'était un souhait du Conseil municipal de remplacer les anciens décors, trop énergivores, par des décors LED trois fois moins consommateurs d'électricité. Ces décors ont coûté 3 461 €.

Les décors bois ont été repeints cette année. Notre artiste peintre local Christian REYNAUD a cette fois encore, « donné le coup de pinceau »... Ont également participé à ces ateliers peintures, les structures suivantes : la résidence Grange Pourret, l'Espace Jeunes, Le RAM, la Garderie, l'école primaire.

Comité de fleurissement

Encore une année bien remplie pour les 27 membres du Comité de Fleurissement et leur président Jo BUELLET qui ont terminé la saison par l'arrachage des 3 000 plants qu'ils avaient mis en place au printemps dernier. Une belle saison pendant laquelle, chaque semaine, les bénévoles du Comité ont entretenu, désherbé, arrosé massifs et jardinières afin d'embellir notre village qui a obtenu en 2016, le label 1^{ère} Fleur « Villes et villages fleuris ». Mais ils ont également participé à la fabrication et à l'installation des décors pour le festival de musique, sans oublier la fabrication du VINCUIT pour les résidents de « La Grange Pourret » et l'animation avec les résidents de l'EHPAD.

Au final, une activité prenante mais enrichissante, facilitée par la bonne humeur qui règne toujours au sein du Comité de Fleurissement et en bonne entente avec la Municipalité. Après l'opération « arrachage des plants » faite sous un temps plutôt clément, les membres du Comité ont fêté la fin de la saison en se retrouvant autour d'une excellente choucroute préparée par Mado Perrin et en se donnant rendez-vous à l'année prochaine !



© DR

Actualités

Agriculture en fête

L'Agriculture en fête organisera le dimanche 25 Août 2019 toute la journée sa manifestation annuelle. Le repas poulet de Bresse AOP rôti à la broche aura lieu sous la Carronnière et dans le pré attendant se tiendra le comice agricole (concours départemental de race charolaise). La buvette, les exposants, les animations (tracteurs d'hier et d'aujourd'hui, les vieux métiers, les vieilles voitures...) seront présents pour vous faire profiter pleinement de cette journée. Le comité recherche des bénévoles pour différents postes (montage, démontage, service...). Si vous désirez donner un peu de votre temps en participant à cette manifestation, merci de vous faire connaître dès maintenant auprès de la mairie qui vous communiquera les coordonnées de l'association ou par email à l'adresse suivante : comite.de.foire@orange.fr

Naissance de triplés

À l'occasion de la cérémonie des vœux de la municipalité, le maire Michel BRUNET a eu le plaisir d'accueillir « Les triplés », Nohan, Côme et Gwenaël, arrivés dans le foyer de Mr et Mme Palazon, le 26 mars 2018. Ils ont reçu chacun un petit sac à dos avec leur prénom et une peluche. Les parents et la grande sœur Elouane sont comblés de bonheur.



© DR

Parc éolien

La Compagnie Nationale du Rhône (CNR) et la commune de Saint-Trivier-de-Courtes portent un projet de parc éolien au nord de la commune depuis 2017. Dans le cadre des études de développement en cours (foncier, études d'impact sur l'environnement, vent, acoustique...), un mât d'une hauteur de 100 m sera bientôt installé sur le site afin d'identifier précisément la ressource en vent du secteur. Le permis de construire est en cours d'instruction. La date d'installation sera communiquée prochainement.

Trésor de Bien-Être

Le salon de beauté et soins esthétiques « Trésor de Bien-Être » a déménagé au 3 route de Bourg, en lieu et place de la société de nettoyage « Nettra Services ».

Rectificatif au n°13

Pour réparer un oubli intervenu dans la liste des commerçants et artisans diffusée dans le TriviCourtois numéro 13, merci de noter que le salon de coiffure Coiffela n'a pas été cité. Dans ce même numéro du TriviCourtois, on note une information erronée concernant l'activité de Mme et Mr Denardou, qui ne sont pas restaurateurs forains. En effet, Mr Denardou Jean-Louis est restaurateur sur les salons des vins et de la gastronomie sous l'enseigne « Chez Marie et Jean-Louis ». Ils possèdent également un restaurant dans le DOUBS.



Une nouvelle Union Commerciale

Les commerçants de la commune se sont réunis pour former une nouvelle Union Commerciale et mettre en place un bureau. Soutenus par la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Ain (CCI), quatre bénévoles forment déjà le bureau : Audrey Vinot, Virginie Carneiro, Delphine Lavigne et Nathalie Chalon. Pour finaliser ce nouveau bureau, il manque encore deux personnes. Avis est lancé aux commerçants et artisans de la commune susceptibles de vouloir rejoindre le mouvement. Une page facebook est déjà en place pour promouvoir les actions et parler des commerces : « Union Commerciale et Artisanale de Saint-Trivier-de-Courtes ». Pour contacter cette association unioncommercialesstrivier@gmail.com.



© DR



État civil

NAISSANCES

YOUNES Yasmine, le 15/10/2018

MARIAGE

BANASINSKI Boguslaw et PETRICA Ramona, le 24/12/2018

DÉCÈS

RAGA Luc, le 7/11/2018

Personnes décédées à la maison de retraite :

MEUNE épouse ACCARIE Eliane, le 27/10/2018

RENARD épouse RIBOLET Irène Hortense, le 16/11/2018

BLANC Huguette Charlotte, le 04/12/2018

BARTHELEMY René, le 06/12/2018

PAUGET René Armand, 20/01/2019

Résidence

« La Grange Pourret »

C'est une structure de 36 logements pour personnes âgées autonomes. Elle est située près de l'EHPAD du Docteur Perret, à proximité des commerces et du Pôle Santé de La Poype. La résidence est gérée par le CCAS, Centre Communal d'Action Sociale.

Pour donner suite au réaménagement des horaires de la gardienne Béatrice PUGET au cours de l'année 2018, des activités ont été proposées tous les après-midis de 15 h à 17 h, du lundi au vendredi. Le CCAS organise également une animation mensuelle et fête les anniversaires tous les trimestres. Des ateliers sont proposés tout au long de l'année : gymnastique douce, informatique, ateliers nutrition, VINCUIT, jardins partagés, etc. La résidence La Grange Pourret est un lieu où il fait bon vivre. Une nouvelle résidente a proposé en fin d'année de faire le réveillon de Noël tous ensemble. Ce fut une soirée très réussie et tous les résidents présents ont décidé de renouveler l'expérience en 2019.



Pour toutes demandes de renseignements, vous pouvez contacter la mairie au 04 74 30 70 32.



Saint-Trivier-de-Courtes hier et aujourd'hui...

2010 - Buvette club de football
2019 - Équipement accueil club de football

